

Zeitschrift:	Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	81 (1967)
Heft:	1
Artikel:	Les armes à feu dans l'héraldique hongroise
Autor:	Vajay, Szabolcs de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-746257

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les armes à feu dans l'héraldique hongroise

par SZABOLCS DE VAJAY
de l'Académie internationale d'héraldique

Le triple phénomène portant d'une part, sur les tendances naturalistes et le caractère essentiellement guerrier de l'héraldique hongroise, et de l'autre, sur le taux relativement élevé des ayants droit aux divers échelons de la stratification sociale, a déjà été évoqué dans ces pages¹.

Sans renouveler nos analyses, rappelons seulement que l'imagerie des emblèmes magyars reste toujours en étroite corrélation avec la réalité, tant par son style que par son contenu intellectuel. Les scènes de combat octroyées aux guerriers, les paisibles symboles des activités agricoles ou artisanales, témoignent en effet d'un souci — plus habituel que vraiment conscient —, de définir par l'emblème l'homme qu'il distingue, et de constituer une source d'inspiration quant à la carrière à choisir par sa lignée. Il s'agit donc ici, dans un certain sens, d'une sorte d'orientation professionnelle, avant la lettre.

Une telle élasticité a assuré un continual renouveau à cette héraldique hongroise très vivante et même très pittoresque. Elle suivait avec une étonnante souplesse l'esprit des temps, mieux que ne l'ont jamais fait les meubles et pièces honorables en Occident où le postulat conservateur en matière de blasons s'est maintenu jusqu'au

¹ Voir : « L'Héraldique hongroise », in : *Annuaire 1960 des Archives Héraldiques Suisses*, t. LXXIV, Lausanne, 1960, p. 2-6; « Chevaux et cavaliers dans l'héraldique hongroise », in : *Archivum Heraldicum*, t. LXXVI, 1962, p. 50-52; « La flèche dans l'héraldique hongroise », *ibid.*, t. LXXVII, 1963, p. 37-39; « Motifs agricoles dans l'héraldique hongroise », *ibid.*, t. LXXVIII, 1964, p. 6-9; ainsi que « Du totem au blason », in : *Emblèmes Totems Blasons*, Musée Guimet, Paris, 1964, p. 107-114.

bout. Toujours près de l'homme, agissant sur sa fière vanité, se servant des expressions propres à l'époque, le blason hongrois s'est plus incrusté dans le contexte social que partout ailleurs où l'héraldique ne perdit jamais le parfum de l'exclusif. En Hongrie, par contre, elle s'assurait une survie étonnante qui restait en pleine vigueur jusqu'en 1848, subsistant même en fait jusqu'en 1918, et fut reconnue comme telle jusqu'en 1945.

Que les éléments du progrès technique n'aient point été étrangers à l'imagerie de l'héraldique hongroise, cela a déjà été évoqué au sujet des symboles de l'industrie². Un phénomène analogue devait se produire pour l'héraldique guerrière qui constitue le gros des quelque 100 000 blasons hongrois dont il est légitime d'affirmer l'existence.

Les cent cinquante ans de guerres continues avec les Turcs suivis des insurrections nationales contre les Impériaux sous les drapeaux des princes souverains de Transylvanie, n'ont fourni aux Hongrois que trop d'occasions de voir récompensée leur vaillance. Ces courageux *homines novi* taillaient leurs blasons en sortant de la roture à grands coups de sabre, de cimeterre ou de massue, pour se retrouver, après l'exploit, membres de la « démocratie nobiliaire » de la Sainte Couronne.

Or, le potentiel guerrier du XV^e siècle s'enrichit des armes à feu dont l'usage, comme armes conventionnelles, devint

² Voir : « Artisanat, métiers et industrie dans l'héraldique hongroise », in : *Archivum Heraldicum*, t. LXXIX, 1965, p. 35-40.



Fig. 1. Ravasz de Arany-Mezö, 1658



Fig. 3. Lakatos de Füzes, 1659

courant dès le XVI^e siècle. Il aurait été contraire au principe du naturalisme héroïque hongrois de représenter un preux, le sabre à la main, alors que l'acte mémorable avait eu pour instrument une arquebuse, un mousquet, une carabine ou un pistolet. La même considération prévalait quelque temps plus tard, quant aux pièces d'artillerie: canons, bombardes et mortiers.

L'idée fondamentale a donc été intégralement conservée, bien que son expression picturale ait suivi l'évolution des temps. En ce sens-là, l'héraldique hongroise nous offre une illustration caractéristique du fait que les blasons et leur analyse socio-culturelle peuvent constituer une catégorie *sui generis* de la psychologie sociale, sur le plan rétrospectif.

Le contexte humain de ces meubles héraldiques, nés avec et inspirés de l'évo-

lution de la technique militaire, ayant été ainsi défini, examinons encore les formes le plus souvent choisies ainsi que la place qui a été attribuée à ce nouveau mobilier dans le blason.

Une arme à feu apparaît rarement comme unique motif, car son essence même presuppose l'action de l'homme qui est donc représenté avec son instrument guerrier. Il ne s'en sert d'ailleurs pas toujours. Tenus au pied ou à la main, la carabine ou le tromblon peuvent aussi être portés sur l'épaule, en bandoulière ou brandis en l'air par un fantassin ou un cavalier triomphants (fig. 1, 2, 3). Dans un curieux cas isolé, le guerrier empoigne son fusil par le canon (fig. 4).

L'action de faire feu apparaît souvent dans le blason : le preux épingle son arme, il tire et fait mouche (fig. 3, 5). C'est le



Fig. 2. Varga de Somkút, 1658



Fig. 4. Szerémy, 1622



Fig. 5. Domokos de Bél-Megyer, 1625



Fig. 7. Bágyoni de Kercsel, 1611

cas, notamment, en ce qui concerne le premier blason hongrois dans lequel apparaît une arme à feu, en date du 18 janvier 1514 (fig. 6)³. En accord avec la coutume hongroise déjà analysée, sous d'autres rapports, un émule symbolique est parfois substitué au guerrier : un lion, un griffon ou une licorne, par exemple (fig. 7). Cela est presque toujours le cas lorsque le preux avait perdu la vie au cours de l'action récompensée dont le mérite revenait à ses héritiers, sous la forme d'un octroi d'ar-



Fig. 6. Radák de Magyar-Bénye, 1514

moiries. Signalons, au passage, une concession à l'esprit héréditaire conservateur : le preux muni d'armes à feu n'abandonne parfois pas pour autant son armure médiévale (fig. 5). En quelques rares cas, l'arme détonante peut apparaître aussi comme un motif autonome.

L'héraldique hongroise, riche en scènes de combat, nous fournit aussi quelques belles images où l'un des adversaires porte, ou même les deux s'affrontent, une arme à feu à la main (fig. 6). Ainsi un Turc capturé est-il souvent tenu en respect par son vainqueur, un fusil à la main (fig. 8).

Lors des insurrections nationales des XVII^e et XVIII^e siècles, les volontaires d'une compagnie de carabiniers ou de fusiliers pouvaient recevoir comme blason,

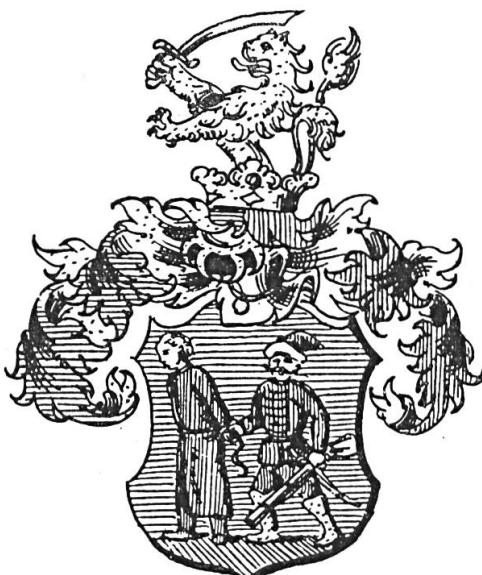


Fig. 8. Tsahien de Kálló, 1654

³ L'emblème octroyé par le roi Wladislas II le 18 janvier 1514 à Blaise Radák et à ses frères, déjà nobles (ancêtres des barons Radák de Magyar-Bénye), est le premier blason qui représente un guerrier hongrois armé d'un fusil avec lequel il blesse son adversaire turc muni d'arc et de flèches. Certes, d'autres images similaires avaient pu être déjà concédées auparavant. Néanmoins, l'anéantissement, en 1543, des *Libri Regii*, registre officiel des concessions nobiliaires, empêche tout contrôle. Reste le seul témoignage des pièces subsistant en original dont la première en date est le diplôme des Radák ici évoqué, suivi de ceux des Bicskey de Bicske (13.7.1520) et des Ányos de Nagy-Szántó (25.5.1523), représentant des scènes de chasse (fig. 11).



Fig. 9. Esze, 1708

à titre individuel ou collectif, leur propre image sur laquelle leur uniforme et l'arme qu'ils portaient étaient fidèlement reproduits, avec une minutieuse exactitude telle qu'elle peut faire la joie de tout hoplogue (fig. 9).

A partir du XVII^e siècle, l'usage pacifique des armes à feu trouvait aussi un écho dans l'héraldique : la représentation des scènes de chasse, sporadique auparavant, devient plus fréquente⁴. Le veneur part à l'affût fusil en bandoulière, il est suivi de ses chiens courants (fig. 10) ou il abat par son tir le gibier à poil ou à plume (fig. 11).

La phase finale de l'évolution héraldique s'est matérialisée dans la représentation de pièces d'artillerie : canons et mortiers, ainsi que de leurs munitions : bombes et boulets, témoignant que les prouesses de l'homme moderne sont tout aussi dignes

⁴ La première scène de vénerie, datée du 13 juillet 1520, représente une chasse royale au héron. Le fusil est porté par l'un des écuyers. Dans le blason des Ányos, du 25 mai 1523, le chasseur est, par contre, déjà la figure centrale du blason : adossé à un tronc d'arbre, il vise un cerf sautant. Notre illustration (fig. 11) reproduit une photo prise sur les lettres armoriées originales, conservées aux Archives du comitat de Györ.



Fig. 10. Puszta de Beczkó, 1658

de récompenses symboliques menant à une promotion sociale que celles du croisé brandissant un glaive, une hache ou une épée, au lieu de manipuler le détonateur d'un canon à culasse (fig. 12).

Pour terminer, signalons un cas curieusement unique, mais comportant aussi



Fig. 11. Ányos de Nagy-Szántó, 1523

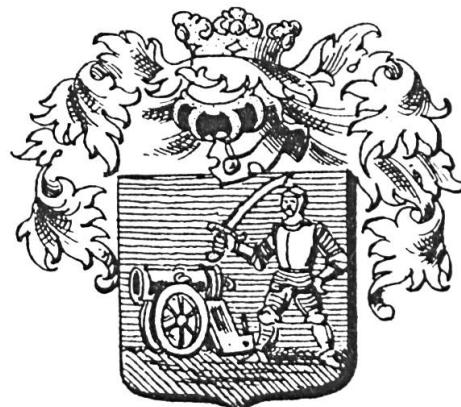


Fig. 12. Portörö de Várad, 1631

quelque réconfort : la représentation héraldique d'un amas de boulets de canon surmonté d'une colombe tenant le rameau d'olivier (fig. 13).

Que ce symbole de la paix triomphante nous rassure. L'héraldique, qui suit l'homme à travers son activité la plus mortelle et la plus ancestrale — dans son rôle de *homo dimicans* — constitue, sans doute, l'un de ces archétypes dont la société conserve l'image depuis la nuit des temps. Elle ne les abandonnera donc jamais ; que cette survivance se matérialise dans une forme proprement héraldique, ou dans une autre, elle répondra toujours à un besoin d'une manifestation imagée de certaines essences de l'existence humaine.



Fig. 13. Enyedi, 1697

Die früheste Darstellung des Wappens von Zürich

von EUGEN SCHNEITER

Zürich gehört zu den Städten, deren Wappen auffallend spät zur Dokumentation gelangte, was besonders beachtlich erscheint, wenn man feststellen kann, dass vergleichsweise die Wappen mancher Schweizer Stadt bereits im 13. Jahrhundert (Beispiele Bern, Schaffhausen u. a.), anderer im 14. Jahrhundert (Beispiele u. a. Luzern, Zug, Basel, Solothurn) auftreten.

Ein Hauptgrund darf darin gesehen werden, dass Zürich früher nie das Wappenbild im Siegel führte. Dieses zeigt seit 1225 das Bild der Stadtheiligen Felix und Regula und seit 1347 ununterbrochen zusätzlich die Figur des Hl. Exuperantius. So erscheinen alle drei Heiligen mit den abgeschnittenen Köpfen als wahrhaft traditionelle Siegelfiguren des Stadtstaates Zürich bis 1798 und das Bild des grossen

Siegels von 1347 steht als Zürcher Staats-siegel noch heute im Gebrauch; der Abdruck des Siegelstempels ist jedem zürcherischen Inhaber eines Reisepasses wohlbekannt. Die Stadt Zürich hat ihrerseits erst im Jahre 1803 das Wappen ins Stadtsiegel genommen.

Darstellungen des schräggeteilten Schildes fehlen für das ganze 13. Jahrhundert und sind bis ins späte 15. Jahrhundert nur vereinzelt feststellbar (Tartschen mit Reichs- und Zürichschild im Schweiz. Landesmuseum). So kommt es, dass das Siegel des *Zürcher Hofgerichtes*, das 1389 erstmals bezeugt ist, als *früheste* Darstellung des Zürcher Wappens zu gelten hat.

Im Jahre 1362 bewilligte Kaiser Karl IV. der Stadt Zürich ein kaiserliches Land- oder Hofgericht und am 31. März ge-